

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2024

## RESERVATION

Les conditions générales de ventes s'appliquent à toutes les prestations vendues par téléphone, courrier et mail.

Le fait de donner un numéro de carte bancaire à titre de garantie ou de verser des arrhes engage le client envers l'hôtelier et implique son acceptation des conditions de vente.

## ARRIVEE/DEPART

Le jour de votre arrivée, notre équipe s'efforce de vous rendre la chambre disponible dès que possible, et au plus tard à 16h.

Le jour du départ, nous vous remercions de bien vouloir libérer la chambre à 11h, au plus tard.

## RESERVATION EN DIRECT

La réservation d'un séjour au « Clos Fleuri » est conditionnée à **un versement d'arrhes de 30% du montant total des nuitées** (hors petit déjeuner et restauration), avec un minimum égal au montant de la 1<sup>ère</sup> nuitée.

- Certaines **offres spéciales ponctuelles** impliquent le prélèvement de **100%** du montant des nuitées (hors petit-déjeuner et restauration) à la réservation.
- Certaines **offres spéciales ponctuelles** sont non annulables et non remboursables.
- Les avantages et offres spéciales sont **non cumulables** et **non rétroactives**.

## ANNULATION ET MODIFICATION DE SEJOUR (art. n°1590 du Code Civil)

Avec un préavis jusqu'à J-7 (J-14 en Juillet-Août et week-ends de ponts) toute réservation est **reportable** sans frais sur un séjour ultérieur dans la limite de 2 ans, à l'exception de certaines offres spéciales.

### Annulation :

- **Annulation jusqu'à J-7** (J-14 en Juillet-Août et week-ends de ponts), les arrhes versées seront remboursées, avec une retenue de 30 € maximum.
- **Annulation au-delà de J-7** (J-14 en Juillet-Août et week-ends de ponts), toutes les arrhes versées seront conservées.

**Modification de séjour :** Tout séjour commencé est dû dans sa totalité, par conséquent tout départ anticipé ou arrivée retardée fera l'objet de la facturation du montant de la chambre seule pour le reste du séjour prévu lors de la réservation.

NB : Attention, un défaut d'organisation de vos transports vers et depuis votre lieu de vacances **ne pourra pas être considéré** comme un motif valable d'annulation.

